



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Dérives antisémites à Sciences Po Paris

Question écrite n° 17873

Texte de la question

M. Julien Odoul appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les multiples dérives antisémites qui persistent à Sciences Po Paris et qui toucheraient également la direction. En effet, le 8 mai 2024, la déléguée générale de l'association SOS Éducation a dénoncé sur la chaîne CNews les critères de sélection et la discrimination positive dont fait preuve Sciences Po à l'égard des élèves des lycées privés, qui participerait à un éventuel filtrage si leur nom avait une consonance juive. Elle demandait ainsi au Premier ministre de diligenter une enquête pour connaître les motifs et les critères objectifs d'admission de cette année. Cette suspicion n'est pas étonnante quand on connaît les dérives antisémites au sein de Sciences Po Paris depuis trop d'années, amplifiées à la suite des pogroms du 7 octobre 2023. Ainsi, depuis les attaques terroristes du 7 octobre 2023, des étudiants de Sciences Po distribuent des tracts où les terroristes du Hamas sont présentés comme des « résistants ». Le 12 mars 2024, un amphithéâtre a été rebaptisé « Gaza » par une soixantaine de militants fanatisés scandant leur haine d'Israël. Selon l'Union des étudiants juifs de France, plusieurs étudiants ont été menacés et insultés, parce que juifs. Lors du blocage du 22 avril, plusieurs slogans ont été scandés appelant clairement à l'éradication de l'État d'Israël comme « *From the river to the sea, Palestine will be free* ». Ce slogan antisioniste et repris par tous les antisémites est né avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui dès sa création par le terroriste Yasser Arafat en 1964, appelait à la création d'un État Arabe Palestinien unique qui s'étendrait de la Méditerranée (« la mer ») au Jourdain (« la rivière »). Pour rappel, ce cri de ralliement a longtemps été utilisé par les antisionistes, comme le FPLP (reconnue comme organisation terroriste par l'Union européenne) mais aussi le Hamas, responsable des pogroms du 7 octobre 2023 qui ont fait, pour rappel, 1 300 victimes dont 42 Français. Un autre slogan scandé par les étudiants islamogauchistes de Sciences Po comme « une seule solution, l'intifada » - qui a toujours historiquement amené à la violence contre les juifs - traduit leur haine profonde de l'État d'Israël et bien-sûr, du peuple juif. Toutes ces dérives s'apparentent évidemment à de l'apologie du terrorisme, qui sont accompagnées d'actions antisémites du même ordre à l'instar des « mains rouges » le 26 avril 2024 à Science-Po, symbole effroyable du massacre de deux réservistes de l'armée israélienne à Ramallah, le 12 octobre 2000. L'un des assassins, un terroriste palestinien, avait en effet exhibé ses mains recouvertes du « sang des Juifs » à la fenêtre du commissariat, lieu du lynchage. Malgré l'intervention de l'administrateur provisoire de Sciences Po Paris, le 24 avril 2024, qui a fait appel à plusieurs dizaines de CRS au sein de l'établissement pour déloger une soixantaine d'étudiants, l'école continue de prendre des pincettes et ne prend aucune sanction à l'égard des étudiants perturbateurs. En effet, le 2 mai 2024, la direction a préféré organiser des « débats » (qualifiés « d'émouvants » par l'administrateur provisoire) et entamer des négociations avec les auteurs de troubles plutôt que de les sanctionner et de les expulser sur-le-champ. Dans un contexte d'offensives islamistes et d'explosion des actes antisémites au sein de Sciences Po Paris mais surtout face au laxisme de la direction, M. le député demande à ce que la ministre diligente une enquête administrative pour mettre fin aux dérives antisémites au sein de l'établissement mais aussi pour connaître les motifs et les critères objectifs d'admission au sein de l'école Science Po Paris, suspectée de refuser des étudiants ayant un nom à consonance juive.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17873

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 3978

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)